

Décision

Générale

colonial

Décision n° 402 Décisions concernant les Ministères

n° 402

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 avril 1960

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1960

Date du numéro
30 avril 1960

TEXTE INTÉGRAL

Une indemnité forfaitaire mensuelle de quatre mille francs (4.000 fr.) est allouée à M. Robin (André), Attaché de 2e classe, 1er échelon de la France d'Outre-Mer, Secrétaire administratif permanent de l'Assemblée Territoriale, pour usage de véhicule personnel dans l'intérêt du Service. La présente décision aura effet à compter du 1er avril 1960.